

Comprendre Qualiopi et les financements publics

Le guide pour comprendre
comment ça fonctionne,
combien ça coûte...et ce que
ça peut rapporter !

Auteur
Sylvie MAZERY
Juillet 2025

Introduction

Pourquoi ce guide ?

Créer un organisme de formation, obtenir Qualiopi, accéder aux financements publics...

Des mots qu'on entend beaucoup dans le monde de la formation professionnelle, sans qu'on sache vraiment ce que ça implique.

Entre les informations floues, les discours anxiogènes et les accompagnements formatés, il devient difficile de savoir :

- Ce qui est vraiment obligatoire
- Ce qui est utile (ou non) pour votre activité
- Et combien tout cela va vous coûter, au final

Ce guide a été conçu pour vous aider à comprendre les règles, à faire le tri, et surtout à faire vos propres choix en toute connaissance de cause.

Juste un regard lucide, concret et bienveillant sur un système... perfectible, mais qu'on peut apprivoiser.

Sylvie Mazery

Indépendant, Qualiopi et libre !

Sommaire

Introduction / Édito.....	p 1
Sommaire.....	p 2
Qualiopi : un label pas comme les autres.....	p 3
Chiffres-clés de la formation professionnelle.....	p 6
Financements publics : comment ça marche ?.....	p 9
Ce que coûte Qualiopi.....	p 12
Ce que ça peut rapporter.....	p14
Avant / Après : 2 parcours inspirants.....	p15
Conclusion.....	p17
Et maintenant ?.....	p18
Glossaire.....	p19

Qualiopi : un label pas comme les autres

Pourquoi on en parle partout ?

La Version officielle :

Qualiopi est une certification qualité créée par la loi "Avenir professionnel" de 2018. Elle est devenue obligatoire en janvier 2021 pour tous les organismes de formation souhaitant accéder aux financements publics (CPF, OPCO, France Travail...). Elle garantit une démarche qualité uniforme, basée sur un référentiel national. Qualiopi remplace les anciens labels et constitue aujourd'hui un gage de sérieux et de crédibilité sur le marché de la formation.

En clair, depuis 2022, impossible d'accéder à des financements publics pour une action de formation sans la certification Qualiopi.

Donc pas de CPF, pas d'OPCO, pas de prise en charge France Travail...

→ Pour être éligible à ces financements, c'est le passage obligé.

Qualiopi n'est pas une norme de compétence pédagogique : c'est la preuve que vous avez mis en place une démarche Qualité structurée et traçable pour vos formations.

Dans cette version du guide, on parle de la catégorie "action de formation".

(Des différences existent pour les VAE, bilans de compétences et CFA.)

Le saviez-vous ?

Environ 70 % du budget de la formation professionnelle en France est financé par des fonds publics ou mutualisés

Source : DGEFP, France Stratégie, 2023

80% des entreprises interrogées déclarent préférer travailler avec un organisme certifié Qualiopi

Source : Livre blanc de la formation professionnelle, 2023

Indépendant, Qualiopi et libre !

Les 7 critères Qualiopi, traduits en français courant

1. Informer clairement les publics

Avoir un site, un livret, un document d'infos qui explique ce qu'on fait, pour qui, et comment.

2. Concevoir des prestations adaptées

Montrer qu'on construit une formation à partir des besoins, et pas au pif.

3. Accompagner les bénéficiaires

Prouver qu'on ne balance pas juste un PowerPoint, mais qu'on guide, qu'on suit, qu'on adapte si besoin.

4. Mobiliser les moyens adaptés

Locaux, outils, formateurs : montrer qu'on ne travaille pas à l'arrache.

5. Former et suivre les formateurs

Si vous intervenez à plusieurs, chacun doit être compétent, déclaré, suivi.

6. S'inscrire dans son environnement pro

Avoir une veille, des contacts, des ajustements en lien avec le secteur.

7. Mesurer et améliorer

Questionnaires de satisfaction, retours clients, actions correctives. Ce n'est pas une option.

→ Ces critères sont ensuite détaillés en 32 indicateurs pour la catégorie "action de formation", chacun avec ses attendus... et ses preuves à fournir.

Le principe de preuve

Qualiopi fonctionne sur un principe simple :

“Ce n’est pas parce que vous le dites que c’est vrai.”

Il faut des éléments de preuve concrets pour montrer que vos pratiques sont bien en place.

Exemples :

Critère 2

- Un questionnaire de positionnement = preuve d’adaptation

Critère 3

- Une feuille de présence signée = preuve d’accompagnement

Critère 6

- Un échange avec un acteur du secteur = preuve de veille métier

💬 Ce sont tous ces éléments de preuve qui constituent votre “dossier Qualiopi” — celui que l’auditeur examinera avec vous le jour de l’audit.

Certificateur, auditeur, audit... qui fait quoi ?

- **Le certificateur** : organisme accrédité par l’Etat qui délivre la certification
- **L’auditeur** : personne mandatée par ce certificateur pour venir évaluer votre organisation
- **L’audit initial** : généralement en présentiel, dans vos locaux ou à votre domicile
- **Durée** : 1 journée (parfois moins si le dossier est solide et bien présenté)

Indépendant, Qualiopi et libre !

Non-conformité majeure, mineure... comment ça marche ?

Mineure : un petit écart sans impact majeur (ex : document non daté)

→ Corrigéable sous 6 mois

Majeure : un écart qui remet en cause le critère (ex : aucun suivi des bénéficiaires)

→ À corriger sous 3 mois, sinon certification refusée ou suspendue

L'auditeur vous informe le jour J, et vous avez toujours la possibilité de régulariser.

Et après ?

La Qualité, ce n'est pas qu'un audit

- Qualiopi est une certification renouvelable :
- Audit de surveillance à 18 mois
- Audit de renouvellement à 3 ans

→ Entre-temps, vous êtes censé(e) maintenir le cap, suivre vos indicateurs, améliorer vos pratiques.

Qualiopi n'est pas une norme d'excellence pédagogique.

Mais c'est un gage de sérieux démontré par des pratiques structurées et traçables.

→ **Le but n'est pas juste de passer l'audit, mais de mettre en place une démarche Qualité professionnelle, lisible et durable**

Les chiffres de la formation professionnelle

Chaque année, 33 milliards d'euros sont investis dans la formation professionnelle en France



Autofinancement particuliers : 14%

Financements directs entreprises : 30%

Financements publics : 56%



OPCO : 32 % (5,94 milliards €)

CPF: 23 % (4,29 milliards €)

France Travail, Régions... : 56 % (8,25 milliards €)

Répartition des 18,48 milliards d'euros de financements publics

Financements publics, comment ça marche ?

Posons les bases

Pour qu'une formation soit prise en charge par un financement public ou mutualisé (CPF, OPCO, FAF, France Travail, Régions...), trois conditions sont incontournables :

1- Avoir un NDA valide

Le Numéro de Déclaration d'Activité est délivré par la DREETS.

→ Il est obligatoire dans les 3 mois suivant votre première formation.

→ Il ne donne droit à aucun financement en soi, mais sans lui, aucun dispositif n'est accessible.

2- Être certifié Qualiopi

→ La certification Qualiopi est exigée pour tous les financements publics ou mutualisés.

Sans elle, aucun accès au CPF, aux OPCO, ni à France Travail, ni aux FAF, ni aux appels d'offres.

3- Proposer une action de formation finançable par le dispositif visé

→ Et là, chaque financeur a ses propres critères.

Et pour le CPF, concrètement ?

Ce que finance le CPF

Le CPF permet aux actifs de financer une formation à titre individuel, à condition qu'elle prépare à une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire Spécifique (RS).

Mais ça ne veut pas dire que vous devez créer votre propre certification ni signer un partenariat compliqué.

Dans la majorité des cas, c'est bien plus simple que ça.

Indépendant, Qualiopi et libre !

RNCP / RS, de quoi s'agit-il exactement ?

	Répertoire National des Certifications Professionnelles	Répertoire Spécifique
Objectif	Qualifier à un métier	Certifier une compétence, un bloc de compétences ou une activité
Durée de formation	Souvent longue (150 h et +), parcours structurant	Plus courte, ciblée, parfois en 1 jour ou 2
Public visé	Personnes en reconversion ou souhaitant se qualifier	Salariés ou indépendants souhaitant se perfectionner
Examen final	National, standardisé, souvent oral + écrit	Organisé par l'organisme certificateur (en ligne, QCM, mise en situation...)
Exemples	CAP Petite enfance, Titre Pro Formateur d'adultes, CQP Agent de propreté	Module d'un titre RNCP, TOSA, TOEIC, bilan de compétences

Le cas le plus fréquent (et le plus simple)

La majorité des OF s'appuient sur une certification déjà existante et enregistrée au RNCP ou au RS.

Dans ce cas :

- Pas besoin d'être le détenteur officiel de la certification
- Pas forcément besoin d'un partenariat formel
- Il faut simplement que votre offre rentre dans le cadre :
 - que la certification soit active sur la plateforme EDOF
 - que votre programme soit cohérent avec le référentiel
 - que le stagiaire puisse accéder facilement à l'examen

→ C'est exactement ce qu'on vous aide à structurer.

Quelques exemples :

- Formations en bureautique → Certification TOSA
- Formations en prévention → PRAP, Incendie...

Pas besoin de réinventer la roue : il suffit d'adapter votre programme à une certification existante pertinente.

Et quand faut-il un partenariat avec le certificateur ?

Parfois, un accord formel est nécessaire :

- Si la certification l'impose (via habilitation obligatoire)
- Si l'évaluation finale ne peut se faire qu'en interne
- Ou si vous souhaitez proposer vous-même l'examen en plus de la formation

Il s'agit alors d'une convention ou d'un contrat d'habilitation avec l'organisme certificateur.

Mais ce n'est pas la norme. Là encore, un bon accompagnement fait la différence pour éviter les fausses pistes.

Et si aucune certification ne correspond ?

C'est rare... mais ça peut arriver.

Dans ce cas, vous pouvez envisager de faire reconnaître votre propre certification au RNCP ou au Répertoire Spécifique.

Mais attention :

- C'est une procédure lourde, longue et incertaine
 - Il faut prouver l'utilité économique et l'employabilité
 - Et ça prend souvent 6 à 12 mois, sans garantie de validation
- À réserver aux formations structurantes, récurrentes, avec un vrai besoin terrain identifié.

Ce qu'il faut retenir

Le CPF repose toujours sur une certification RNCP ou RS
Dans 95 % des cas, vous pouvez vous appuyer sur une certification existante.

Ce qui compte, c'est que votre formation soit cohérente avec le référentiel, et que l'accès à l'examen soit prévu.

Ce que coûte Qualiopi

Le coût financier

Le certificateur

- Audit initial obligatoire : entre 900 € et 1 200 €
- Audit de surveillance (18 mois plus tard) : 600 à 800 €

Et l'accompagnement ?

Cela dépend de votre niveau d'autonomie et du type de service choisi :

- DIY (ou presque) : 0 à 200 €
- Coup de pouce : 500 à 1 000 €
- VIP avec chauffeur : 1 500 à 3 500 €

L'écart est grand, car les services n'ont rien à voir :

De l'envoi de modèles basiques à un accompagnement sur-mesure jusqu'à l'audit, qui vous assure un gain de temps précieux et l'obtention de votre certification.

Le coût en temps

Très variable, que ce soit en matière de temps à passer ou de durée d'obtention de votre certification, essentiellement en fonction de l'accompagnement que vous aurez choisi (ou pas).

- Entre 20 et 80 heures de travail
- De 1 à 18 mois selon votre organisation, votre connaissance du terrain et votre accompagnement

Indépendant, Qualiopi et libre !

Le coût en énergie

Ce qu'on oublie souvent de prendre en compte :

- Lire et comprendre les 7 critères et 32 indicateurs
- Identifier, créer ou adapter les preuves concrètes à présenter
- Se préparer à l'audit initial (qui n'est pas une formalité administrative)

Ce qu'un bon accompagnement permet

- Une méthodologie éprouvée pour avancer pas à pas, sans s'éparpiller
- Une compréhension claire des enjeux, de la logique Qualiopi et des attentes du certificateur
- Un gain de temps considérable
- Une personnalisation du dossier en fonction de votre secteur, de vos contraintes, de votre public
- Une certification obtenue plus vite, souvent en 30 jours
- Un accès plus rapide aux financements publics = ROI + élevé

Et aussi :

- Une activité mieux structurée
- Une crédibilité renforcée face aux clients, entreprises et financeurs
- Une croissance durable sur le long terme

Ce que ça peut rapporter

Panorama des tarifs... et des leviers les plus rentables

Type de mission	Montant	A noter
Particuliers (fonds propres)	50 à 100 € par heure	Indépendance totale, rentabilité incertaine
Particuliers (via CPF)	450 à 800 € par jour et par stagiaire	Montants définis par fiche CPF
Sous-traitance OF certifié	250 à 450 € par jour et par groupe	Moins de paperasse, mais beaucoup moins de marge
Entreprises (en direct)	500 à 900 €/jour	Pas d'intermédiaire, marge élevée, tarifs libres
Entreprises (via OPCO)	300 € à 600 € par jour et par stagiaire, plafonné en intra	Plafonds définis par OPCO, très rentable en inter à partir de 6-8 stagiaires
France Travail/Régions (pour demandeurs d'emploi)	300 € à 500 € par jour et par groupe	Tarifs contractualisés à l'avance, bon volume, administratif modéré
Appels d'offres publics ou bons de commande (pour Agents publics)	600 € à 1500 € par jour et par groupe	AO très structurés, bon pour OF aguerris ou formateur avec un bon réseau
Salariés ou DE (Appels à Manifestation d'Intérêt)	300 € à 500 € par jour et par groupe	Fonctionne par projets, logique territoriale, moins flexible

L'histoire de Farid

Farid est formateur indépendant en Santé et Sécurité au Travail. C'est un passionné, il enchaîne les sessions, souvent 5 jours de face à face par semaine, et le week-end... la paperasse !

Avant Qualiopi, Farid travaillait essentiellement comme sous-traitant pour deux ou trois organismes de formation.

Il rêvait de plus d'autonomie, mais ne savait pas par où commencer. Et aussi investir 4 500€ dans une démarche Qualiopi lui semblait risqué, surtout sans certitude de résultat.

Et puis un jour un appel : un des gros OF pour lesquels il travaille lui annonce une annulation : 25 jours de formation, moins de 2 semaines avant le démarrage. Pas une excuse, pas un dédommagement.

Alors il s'est lancé. Grâce à un accompagnement pas-à-pas, qui lui a permis de comprendre les enjeux, il a adapté ses pratiques et pu bénéficier des financements OPCO pour ses propres clients.

Aujourd'hui, Farid continue de sous-traiter une partie de son activité, mais il facture 45 jours par an en direct, avec des marges bien plus intéressantes. Il est enfin maître de son emploi du temps... et de ses tarifs.

	Direct	Sous-traitance	CA
AVANT QUALIOPi	25j x 750€	75j x 350€	45 000€
APRES QUALIOPi	75j x 750€	75j x 350€	65 000€

Dans l'exemple ci-dessus, Farid a simplement inversé le rapport entre la part de facturation en direct et celle de facturation en sous-traitance. Il n'a pas augmenté son nombre de jours d'animation.

Son ROI annuel est donc de 20 000 € pour un temps de travail équivalent.

L'histoire de Marie

Marie accompagne des personnes désireuses de se reconverter. Elle a longtemps été conseillère en insertion professionnelle salariée, et puis elle a eu envie de développer sa propre activité et s'est lancée dans l'entrepreneuriat.

Avant Qualiopi, Marie réalisait quelques accompagnements en sous-traitance, mais travaillait surtout en direct, avec des particuliers qui payaient en fonds propres. Elle adorait son métier, mais peinait à développer sa clientèle. Et surtout, elle ne pouvait pas répondre à ceux qui souhaitaient financer leur bilan par le biais de leur CPF.

Au cours de son accompagnement personnalisé, elle a structuré son programme autour du référentiel, mis en place un partenariat pour l'examen... et le reste a suivi.

Résultat : Marie est aujourd'hui référencée sur Mon Compte Formation, et ne passe plus son temps à justifier ses tarifs. Elle s'adresse à un public plus large et développe enfin son activité comme elle l'imaginait.

	Direct	CPF	Sous-traitance	CA
AVANT QUALIOPI	20 x 1 200€	-	10 x 600€	30 000€
APRES QUALIOPI	10 x 1 200€	30 x 1 900€	-	69 000€

Dans l'exemple ci-dessus, Marie est passée de 30 bilans à l'année à 40, selon ses souhaits.

Son ROI annuel est donc de 39 000 € avec 10 accompagnements supplémentaires.

Conclusion

Ce guide n'avait pas pour vocation de tout vous dire.

Mais de vous aider à comprendre l'essentiel :

- ce qu'on attend d'un OF aujourd'hui
- ce que ça implique en termes d'engagement, d'organisation et d'ambition
- et ce que ça peut vous rapporter, financièrement comme humainement

Vous saviez déjà que Qualiopi n'était pas une norme d'excellence pédagogique.

Mais c'est un socle de sérieux, démontré par des procédures solides, structurées, alignées sur votre activité mais aussi sur les besoins de vos stagiaires. Son objectif principal est de rassurer vos apprenants et vos financeurs.

Etre certifié Qualiopi et accéder aux financements publics n'est pas réservés aux mastodontes de la formation.

Mais cela nécessite un peu de méthode, de rigueur et de visibilité... Et souvent, un coup de pouce.



Indépendant, Qualiopi et libre !

Et maintenant ?

- **Vous hésitez encore ?** Vous avez besoin d'y voir plus clair avant de vous lancer dans la démarche Qualiopi ?
- **Qualiopi est la prochaine étape logique ?** on vous accompagne de A à Z.
- Encore un peu trop tôt ? Je vous propose un plan d'actions pour structurer et développer votre activité à moyen terme, avec ou sans Qualiopi. Et vous repartez avec des réponses concrètes. Et une vraie feuille de route personnalisée.

Dans tous les cas, demandez votre diagnostic gratuit !

Un vrai temps d'échange pour faire le point sur votre activité, vos ambitions, vos freins — et les vraies opportunités qui s'offrent à vous.

Pour me contacter facilement :



Réserver un appel découverte (gratuit & sans engagement) :

→ <https://calendly.com/sylvie-mazery/appel-decouverte>



M'écrire directement : contact@sylviemazery.com



Consulter mon profil LinkedIn :

→ <https://www.linkedin.com/in/sylvie-mazery/>

Glossaire des sigles

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt — procédure utilisée par les institutions publiques pour identifier des organismes pouvant répondre à un besoin de formation spécifique, souvent dans une logique de partenariat ou d'expérimentation.

CPF : Compte Personnel de Formation — budget formation mobilisable par toute personne active salariée, demandeur d'emploi) pour financer des actions de formation certifiantes.

DREETS : Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités — administration chargée d'enregistrer les organismes de formation et de délivrer les NDA.

NDA : Numéro de Déclaration d'Activité — immatriculation obligatoire pour être reconnu comme organisme de formation. À demander auprès de la DREETS après sa première session de formation.

OPCO : Opérateurs de Compétences — organismes agréés chargés de collecter et de gérer les fonds de formation des entreprises. Ils financent tout ou partie des formations des salariés.

RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles — registre officiel recensant les diplômes, titres et certificats à finalité professionnelle reconnus par l'État. Une certification inscrite au RNCP valide un niveau de qualification.

ROI : Retour sur Investissement — indicateur permettant de mesurer l'efficacité d'un investissement, notamment en formation, en comparant les bénéfices obtenus aux coûts engagés. Il est souvent utilisé pour justifier la rentabilité d'un programme de formation.

RS : Répertoire Spécifique — registre officiel des certifications et habilitations reconnues par l'État, ciblant principalement les compétences complémentaires ou transversales.